

# REGLEMENT

## 2018-2019



## Déroulement du programme de formation

L'objectif de la Kartagene Rookie School (KRS) est de proposer pour les jeunes débutants un programme de formation à la compétition sur l'année sur du matériel 4 temps.

La KRS est composée de deux parties sur une période allant de septembre à juin le mercredi après midi (hors vacances scolaires) de 15h00 à 17h00 :

- Une partie formation avec des cours théoriques sur le pilotage et la réglementation, sensibilisation à la condition physique, roulage
- Une partie initiation à la compétition ( 9 mercredis au total)

La KRS se déroule sur le circuit international de Salbris (41), situé entre Orléans et Vierzon.

## Organisation

La KRS est organisée par le Centre de Formation Kartagene pour ce qui est de la partie formation et accompagnement.

La partie matériel est gérée par Sologne Karting.

## Règlementation

Le présent règlement est spécifique à la KRS. A ce titre ,aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de Kartagene.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des règlements sportifs et techniques FFSA.

## Participants et catégories

Deux catégories sont au programme de la KRS :

- Kartagene Rookie Kid : destinée aux pilotes de 7 à 10 ans. Le kart utilisé est un kart de location Sodikart Kid 4,5cv.
- Kartagene Rookie Junior : destinée aux pilotes de 11 (dans l'année) à 14 ans. Le kart utilisé est un kart de location Sodikart GT de 8cv.

## Acceptation du règlement

Le fait de s'engager au sein de la KRS implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer. Kartagene se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote, sans avoir à se justifier.

## Inscriptions

Le pilote participant à la KRS devra être titulaire d'une FFSA EFK et membre de Kartagene. Cette licence peut être délivrée par l'ASK Salbris ou un autre club affilié à la FFSA.

Le cout pour la saison par pilote est le suivant : 1 200 Euros.

Pour s'inscrire, chaque participant peut retirer un bulletin d'inscription au circuit de Salbris ou le télécharger sur les sites internet [www.sologne-karting.com](http://www.sologne-karting.com) ou [www.kartagene.fr](http://www.kartagene.fr)

## Procédure d'inscription

Le pilote doit envoyer son bulletin d'inscription avec le premier règlement.

Le règlement se fera de la manière suivante :

- Règlement n°1 : 1 chèque de 400 Euros (tiré le 20 septembre) ou 1 chèque de 150 Euros (tiré à l'inscription) et 2 chèques de 125 Euros (1 tiré le 1<sup>er</sup> novembre, le 2<sup>ème</sup> tiré le 1<sup>er</sup> décembre).
- Règlement n°2 pour le 2 janvier 2019 : 1 chèque de 400 Euros ou 1 chèque de 150 Euros (tiré le 2/01/19) et 2 chèques de 125 Euros (1 tiré le 1<sup>er</sup> février, le 2<sup>ème</sup> tiré le 1<sup>er</sup> mars).
- Règlement n°3 pour le 1<sup>er</sup> avril 2019 : 1 chèque de 400 Euros ou 1 chèque de 150 Euros (tiré le 1/04/19) et 2 chèques de 125 Euros (1 tiré le 1/05/19, le 2<sup>ème</sup> tiré le 1/06/19).

Tout pilote ne respectant pas les échéances pourra se voir exclu de la KRS.

Le droit d'inscription comprend :

- L'encadrement par un moniteur diplômé d'Etat BPJEPS ou DEJESP Sport Automobile
- Mise à disposition d'un kart complet pour l'ensemble du programme
- Le carburant, le consommable, l'entretien du kart
- Casque et combinaison pluie.
- Affiliation à Kartagene pour la saison.

## Places disponibles

La catégorie Kartagene Rookie Kid pourra accueillir au maximum 18 pilotes.

La catégorie Kartagene Rookie Junior pourra accueillir au maximum 38 pilotes.

Un pilote intégrant la KRS est inscrit à l'année.

## Droit d'image

En s'inscrivant à la KRS, le pilote accepte expressément que des photos, vidéos ou son nom soient utilisés par Kartagene (publicité, classement, fiche pilote, ...).

## Calendrier

Chaque mercredi de 14h00 à 16h00 (hors vacances scolaires) à partir du 26 septembre jusqu'à fin juin. Sauf dans le cas où le circuit accueille une compétition.

## Modification du règlement

Kartagene se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du règlement, si des raisons majeures l'imposent.

## Classements

Deux classements sont établis : Kartagene Rookie Kid et Kartagene Rookie Junior. Le classement se fait sur l'ensemble des initiations à la compétition qui se déroulent les mercredis.

Ces initiations à la compétition sont sous différentes formes : courses individuelles, courses par équipe, course d'endurance, ...

Chaque course permet de marquer des points selon le barème suivant :

<b>Position</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Points</b>	40	32	26	22	18	16	14	13
<b>Position</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>Points</b>	12	11	10	9	8	7	6	5

Seront déclarés « Champion KRS », les pilotes ayant cumulé le plus grand nombre de points dans chacune des catégories. En cas d'égalité, le pilote ayant cumulé le plus de 1<sup>ère</sup> places départagera les pilotes ex-æquo (puis de seconde place et ainsi de suite jusqu'à ce que les pilotes soient départagés).

Le vainqueur de chaque catégorie se verra offrir un stage de pilotage au volant d'un karting 2 temps compétition.